



Le Fromager

Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues
et Civilisations

Fréquence :

TRIMESTRIELLE

ISSN-L : 3079-8388

ISSN-P : 3079-837X

Editeur :

**UFR/Lettres et Langues de l'Université Alassane
Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)**

WWW.REVUEFROMAGER.NET

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

Directeur de publication

DANHO Yayo Vincent
Maître de Conférences
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire de la rédaction

KOUAMÉ Arsène

Web Master

KOUAKOU Kouadio Sanguen
Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Comité scientifique

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
GOMA-THETHET Roal, Maître de conférences, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville
GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
Klaus van EICKELS, Professeur titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg (Allemagne)
KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro
LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville
NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I
N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville
SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

Comité de rédaction

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny

DJAMALA Kouadio Alexandre Histoire, Assistant, Université Alassane Ouattara

EBA Axel Richard, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara

KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara

KOUAME N’Founoum Parfait Sidoine, Maître-Assistant, Histoire, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d’Ivoire)

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara

KOUASSI Koffi Sylvain, Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara

MAWA-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

N’SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N’gouabi de Brazzaville

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara

OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, philosophie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d’Ivoire

Comité de lecture

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

DEDE Jean Charles, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

DJAMALA Kouadio Alexandre, Assistant, Université Alassane Ouattara

EBA Axel Richard, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMA-THETHET Roval, Maître de conférences, Université Marien N’Gouabi de Brazzaville

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou

KOUAME N’Founoum Parfait Sidoine, Maître-Assistant, Université Peleforo Gon Coulibaly

KOUASSI Koffi Sylvain, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara

MAWA -Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'Gouabi de Brazzaville

N'GUESSAN Konan Parfait, Maître-Assistant, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké

SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

POLITIQUE ÉDITORIALE

Le Fromager est une revue internationale qui fournit une plateforme aux scientifiques et aux chercheurs du monde entier pour la diffusion des connaissances en sciences humaines et sociales et domaines connexes. Les articles publiés sont en accès libre et, donc, accessibles à toute personne.

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Le Fromager n'accepte que des articles inédits et originaux en français ou en anglais. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs.

Le manuscrit est remis à deux rapporteurs au moins, choisis en fonction de leur compétence dans la discipline. Le secrétariat de rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le Comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai — d'autant plus long que l'article sera parvenu plus tôt au secrétariat pour remettre la version définitive de son texte.

Les auteurs sont invités à respecter les délais qui leur seront communiqués, sous peine de voir la publication de leurs travaux repoussée au numéro suivant.

1. Structure de l'article

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Fonction, Grade, Institution d'attache, Adresse électronique, Résumé en Français [200 mots maximum], Mots clés [5 mots maximum] ; Titre en Anglais, Abstract, Keywords ; Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Fonction, Grade, Institution d'attache, Adresse électronique, Résumé en Français [200 mots au plus], Mots clés [5 mots au plus] ; Titre en Anglais, Abstract, Keywords ; Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

2. Longueur de l'article

Quelle que soit la nature de l'article, sa longueur maximale, incluant aussi bien le texte principal que les résumés, les notes et la documentation, doit être comprise **entre 5000 et 8000 mots**.

3. Formats d'enregistrement et d'envoi

Tous les articles doivent nous parvenir obligatoirement en version numérique.

Texte numérique (Word et PDF)

3.1 Traitement de texte

La saisie de l'article doit être effectuée avec traitement de texte Word, obligatoirement en **police Garamond de taille 12, interligne simple (1)**.

La mise en forme (changement de corps, de caractères, normalisation des titres, etc.) est réalisée par l'équipe éditoriale de la revue. Les césures manuelles, le soulignement, le retrait d'alinéa ou de tabulation pour les paragraphes sont proscrits. Une ligne sera sautée pour différencier les paragraphes.

Pour la ponctuation, les normes sont les suivantes : un espace après (.) et (,) ; un espace avant et après (;), (:), (?), et (!). Les signes mathématiques (+, —, etc.) sont précédés et suivis d'un espace.

L'utilisation des guillemets français (« ») doit être privilégiée. Les guillemets anglais (" ") ne doivent apparaître qu'à l'intérieur de citations déjà entre guillemets.

Les chiffres incorporés dans le texte doivent être écrits en toutes lettres jusqu'au nombre cent. Au-delà, ils le seront sous forme de chiffres arabes (101, 102, 103...)

Les siècles doivent être indiqués en chiffres romains (I, II, III, IV, X, XX).

Les appels de note doivent se situer avant la ponctuation.

3.2. Le texte imprimé

Le texte comporte une marge de 2,5 cm sur les quatre bords. L'auteur peut faire apparaître directement les enrichissements typographiques ou avoir recours aux codes suivants : 1 trait : italiques 2 traits : capitales (majuscules) 1 trait ondulé : caractères gras. Le texte sera paginé.

4. Pagination

Le document est paginé de la page de titre aux références bibliographiques. Cette pagination sera continue sans bis, ter, etc.

5. Références bibliographiques

S'assurer que toutes les références bibliographiques indiquées dans le texte, et seulement celles-ci s'y trouvent. Elles doivent être présentées selon les normes suivantes :

5.1. Bibliographie

– Pour un ouvrage :

PICLIN Michel, 2017, *La notion de transcendance : son sens, son évolution*, Paris, Armand Colin.

– Pour un article de périodique :

IGUE Ogunsola, 2010, « Une nouvelle génération de leaders en Afrique : quels enjeux ? », *Revue internationale de politique de développement*, vol. 1, No. 2, p. 119-138.

– Pour un article dans un ouvrage :

ZARADER Marlène, 1981, « Être et Transcendance Chez Heidegger », in Martin KAPPLER (dir.), *Métaphysique et Morale*, Paris, L'Harmattan, p. x-y.

– Pour une thèse :

OLEH Kam, 2008, « Logiques paysannes, logiques des développeurs et stratégies participatives dans les projets de développements ; l'exemple du projet Bad-Ouest en Côte d'Ivoire », Thèse unique de doctorat, Institut d'Ethnologie, Université Cocody, Côte D'Ivoire.

5.2. Sources

– Pour les sources écrites :

Nom de la structure conservant le document (Centre d'archives), fonds, carton ou dossier, titre du document, année (exemple : GGAEF — 4 (1) D39 : Rapport annuel d'ensemble de la colonie du Gabon, en 1939).

– Pour les sources orales :

Nom(s) et prénom(s) de l'informateur, numéro d'ordre, date et lieu de l'entretien, sa qualité et sa profession, son âge et/ou sa date de naissance.

6. Références et notes

6.1. Appel de référence

Dans le texte, l'appel à la référence bibliographique se fait suivant la méthode du premier élément et de la date, entre parenthèses. En d'autres termes, les références des ouvrages et des articles doivent être placées à l'intérieur du texte en indiquant, entre parenthèses, le nom de l'auteur précédé de l'abréviation de son prénom, l'année et/ou la (les) page(s) consulté(es), suivis de deux points. Exemple : (A. Koffi, 2012 : 54-55).

Si plusieurs références existent dans la même année pour un même auteur, faire suivre la date de a, b, etc., tant dans l'appel que dans la bibliographie : (A. Koffi, 2012a).

À partir de trois auteurs, faire suivre le premier auteur de et *al.* : (K. Arnaud et *al.* 2010). Quand il est fait appel à plusieurs références distinctes, on séparera les différentes références par un point-virgule (;) : (E. Kedar, 1978, 1989 ; E. Zadi, 1990).

6.2. Références aux sources

Les références aux sources (orales ou imprimées) doivent être indiquées en note de bas de page selon une numérotation continue.

6.3. Notes de bas de page

Les explications ou autres développements explicitant le texte doivent être placés en notes de bas de page correspondante (sous la forme : 1, 2, 3, etc.). Ces notes infra-paginales doivent être exceptionnelles et aussi brèves que possible.

6.4. Citations

Le texte peut comporter des citations. Celles-ci doivent être mises en évidence à partir de lignes ; retrait gauche et droite en interligne simple, en italique et entre guillemets.

– Les **citations courtes** (1, 2 ou 3 lignes) doivent être entre guillemets français à l'intérieur des paragraphes en police 12, interligne simple.

– Les **citations longues** (4 lignes et plus) doivent être sans guillemets et hors texte, avec un retrait de 1 cm à gauche et interligne simple.

– Les **Crochets** : Mettre entre crochets [] les lettres ou les mots ajoutés ou changés dans une citation, de même que les points de suspension indiquant la coupure d'un passage [...].

7. Les documents non textuels

7.1 Illustrations

L'ensemble des illustrations, y compris les photographies, doit impérativement accompagner la première expédition de l'article. En plus de chaque original, l'auteur fournira une copie aux dimensions souhaitées pour la publication : pleine page, demi-page, sur une colonne, etc. Au dos seront portés le nom du ou des auteurs, le numéro de la figure, l'indication du haut de l'illustration.

La justification maximale est de 120 mm de largeur sur 200 mm de hauteur pour une illustration pleine page. Les textes portés sur les illustrations seront en Garamond.

7.2 Dessins originaux

Ils seront soit tracés à l'encre de Chine, soit issus de traitement informatique imprimé dans de bonnes conditions. Dans ce dernier cas, on évitera les trames dessinées. Pour les objets lithiques, les croquis dits « schémas diacritiques » gagneront à être accompagnés des dessins traités en hachures valorisantes qui, eux, montrent la morphologie technique.

7.3 Documents photographiques

Les documents doivent être parfaitement nets, contrastés et être fournis sous forme de fichier numérique ; enregistrés pour « PC » (Photoshop ©/niveaux de gris 300 ppi ou bitmap 600 ppi/Tiff/taille de publication dans Illustrator © ou tout autre logiciel de dessin vectoriel/EPS/textes vectorisés).

7.4 Tableaux

La revue n'assure pas la composition des tableaux. Ils devront être remis sous forme de fichiers Acrobat © PDF (print/niveau de gris/taille de publication/300dpi) ou Illustrator © (EPS/niveau de gris/taille de publication/300dpi), respectant la justification et la mise en pages de la revue. Privilégier les fontes Garamond.

7.5 Échelles

Aussi souvent que possible, la représentation grandeur nature sera recherchée. Lorsque la réduction s'impose, l'auteur aura soin de prévoir une échelle de réduction constante pour une même catégorie de vestiges. Pour chaque carte ou plan, l'auteur donnera une échelle graphique, ainsi que la direction du Nord. Pour les objets dessinés ou photographiés, une échelle, si possible constante, accompagnera chaque pièce ou ensemble de pièces.

7.6 Titres des illustrations, photos et tableaux

Toutes les illustrations, toutes les photos et tous les tableaux doivent avoir des titres. Ces titres sont obligatoirement placés en dessous des illustrations, des photos ou des tableaux.

7.7 Légendes

L'auteur accordera un soin particulier à la qualité des légendes. Les illustrations, les photos, les tableaux et leurs légendes constituent souvent le premier contact du lecteur avec l'article. Les légendes doivent être placées en dessous des titres.

7.8 Appels des illustrations, photos et tableaux

Dans le texte, l'auteur doit obligatoirement indiquer l'appel aux illustrations, photos ou tableaux. Cet appel doit être en chiffres arabes : (fig. 1), (tabl. 2), (pl. 3 - fig. 4), etc.

Site internet de LE FROMAGER : <https://revuefromager.net/>
L'équipe éditoriale

SOMMAIRE

Aïkpa Benjamin DIOMAND

Concentration du capital chez Marx et réflexion sur l'écosystème des petites et moyennes entreprises et des petites et moyennes industries africaines 9-22

Akpolé Koffi Daniel YAO, Rosine Cinthia GAHÉ-GOHOUN

La responsabilité face à la captivité de l'être : enquête sur l'éthique lévinassienne 23-34

Albert DJIDOHOKPIN, LANHA Magloire

Prise en compte de l'approche genre dans la scolarisation des filles au cours secondaire dans le département de l'Atacora en République du Bénin 35-47

Alima NTAINTIE

Appropriation et pérennisation des projets de développement local au Cameroun : entre défis institutionnels et participation citoyenne. Le cas du Programme National de Développement Participatif (PNDP) dans le département du Noun (2004-2024) 48-61

Arsène N'guessan KOUADIO, Pierre Anvo AYEMOU, Arsène Géthème Attoukora KOUADIO

Transition urbaine et polarisation des défis de l'assainissement à l'aide des SIG à Méagui (Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire) 62-78

Barnabé Cossi HOUEDIN

Relogement post-dégueerpissement et marginalité urbaine : étude de cas à Abidjan 79-106

Constant Cyrille MAMPOUMA MBERI

Transversalité de la question du beau dans la métaphysique chez Platon 107-122

Datté Anderson KOUADIO, Atsé Calvin YAPI, LemissaYann Kersen KOFFI

Dégradation de la voirie et les pratiques de mobilité urbaine à Toumodi (Côte d'Ivoire) 123-140

Diadjim ZANRE

Le développement de la culture du haricot vert dans la province du Bam au Burkina Faso de 1973 à 1991 : un levier stratégique de lutte contre la pauvreté pour les politiques publiques 141-160

Djofolo DOUMBIA

L'écriture mémorielle de l'acte terroriste dans *Le Lambeau* de Philippe Lançon 161-171

Dougoutigui BAMBA, Kouadio Joseph KRA

La promotion du tourisme à Korhogo : impacts des infrastructures et moyens de transport 172-192

Élise ABENG ZE

Emile Zola et Calixthe Beyala : vers une écriture de la censure et de la reconstruction sociale 193-207

Faya Pascal IFFONO, Aboudou Wabi RADJI, Marie-Thérèse DRAMOU

Ethnomusicologie de la région forestière en République de Guinée : entre adaptation moderne et défi de sauvegarde et de transmission 208-220

Francis Pacôme KOUAKOU

Éducation et sensibilisation dans la lutte contre la schistosomiase urogénitale dans la sous-préfecture de Guessigué (département d'Agboville) dans un contexte de covid-19 221-235

Gomongo Nargawélé SILUÉ, Azo Assiène Samuel LOGBO

L'attention au vivant : essai d'une lecture écostylistique du roman *En compagnie des hommes* de Véronique Tadjo 236-253

Inoussa SAVADOGO

Le développement maraîcher dans le Yatenga, au nord du Burkina Faso : une réponse aux sécheresses de 1970 à nos jours 254-267

Issiaka KONÉ, Zanga Aboudramane TOURÉ

Logiques organisationnelles et impacts de l'absentéisme sur la qualité du service public dans la région de Gbêkê (Côte d'Ivoire) 268-283

Koffi Évariste KOUASSI

Recours aux forces invisibles et sécurisation des biens privés à Abidjan : une analyse de l'efficacité symbolique des dispositifs de protection spirituelle **284-300**

Koffi Mathurin N'GUESSAN

Le miroir fissuré de la certitude : critique du réalisme absolu chez Cournot à la lumière du probabilisme **301-313**

Méndez Carrión Reina Aurora épouse ALKOIRET

L'hostilité dans les relations de couple en Afrique **314-328**

Miadjingarti DINGAMRO, Amane TATOLOUM, Masdewel MOUGA

L'exploitabilité apicole dans le Mandoul : analyse de la productivité et enjeux socioéconomiques de la chaîne de valeur miel **329-351**

Mohamed Beydi SANGARE, Moussa Fadiala BOCOUM

Gestion des déchets solides à Bamako : analyse diagnostique, obstacles et stratégies d'optimisation **352-364**

Moussa Fadiala BOCOUM

Dynamique d'adoption de la mécanisation agricole dans le bassin cotonnier de Koutiala **365-381**

Moussa Fadiala BOCOUM

Expansion agricole et dégradation du couvert végétal, étude de l'office du Niger **382-391**

Narcisse Rostand MIAFO YANOU

Le présent de l'État en Afrique **392-408**

Natalie MADZO, Placide MENGOUA

Pratiques de gestion des ressources humaines et satisfaction des enseignants au travail dans les établissements secondaires publics de Bertoua **409-425**

N'doumy Noël ABE, Madoussou DIABAGATÉ, Zanga Aboudramane TOURÉ

Les parcours thérapeutiques des PVVIH à Bouaké : entre rationalité biomédicale, croyances locales et contraintes socio-sanitaires **426-438**

N'Zué Koffi Arsène GNA

L'adaptation des « avec » en milieu urbain face à l'exclusion bancaire : une analyse socio-économique à Kinshasa (RDC) **439-462**

Rahma HAMIDÉ ABRAS

Méthodes andragogiques, motivation et persévérances des étudiants en Conseiller d'Alphabétisation, d'Education Non Formelle (CAENF) de l'Ecole Normale Supérieure de N'Djaména **463-475**

Rémi Oscar AKA, Amadou TAMBOURA, Sakibou KOULAWELE ALIDOU

Évaluation de l'approche ethnomathématique du jeu awalé dans l'enseignement secondaire en République du Bénin **476-489**

Robert Lorimer ZOUKPÉ

La perméabilité de la frontière Côte d'Ivoire-Burkina-Faso et structuration des groupes armés : cas de Doropo dans la région du Bounkani (nord-est ivoirien) **490-508**

Sadio SIDIBE, Moussa Fadiala BOCOUM

Éthique, sacre et biodiversité : les nouveaux défis africains **509-521**

Tiasvi Yao Raoul AGBAVON, Jean-Baptiste KOFFI

Claude Bernard et Canguilhem : du déterminisme de la normativité à la normativité du déterminisme **522-534**

Gnantin Mathias GAHIÉ, Kapiéfolo Julien KONE, Zahouela Marcelin SIAGBE

Électricité et développement du numérique dans la Sous-préfecture de Tiobli : contraintes énergétiques et dynamiques du développement local **535-550**

Concentration du capital chez Marx et réflexion sur l'écosystème des petites et moyennes entreprises et des petites et moyennes industries africaines

Aïkpa Benjamin DIOMAND

Enseignement-chercheur
Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo
diomandben@yahoo.fr

Résumé

La concentration du capital constitue une des thématiques centrales de Marx sur le capitalisme. Il démontre que le développement du capitalisme conduit inévitablement à la concentration du capital entre les grandes entreprises. Les unités économiques de plus petite taille sont ainsi condamnées à tomber en ruine ou à être absorbées. Dans un contexte mondial de libre échange, sa théorie de la concentration du capital offre un cadre théorique pour penser l'environnement des petites et moyennes entreprises (PME) et les petites et moyennes industries (PMI) africaines, d'où cette question de recherche : en quoi la théorie marxienne de la concentration du capital éclaire-t-elle la situation des petites et moyennes entreprises (PME) et les petites et moyennes industries (PMI) africaines ? De cette question jaillissent trois autres : Comment Marx explique-t-il le procès de concentration du capital ? Les PME-PMI africaines courent-elles le risque de disparaître ? Quelles orientations normatives faut-il construire pour renforcer leur viabilité et leur rôle dans le développement de l'Afrique ? L'objectif général ici est de revisiter la théorie marxienne de la concentration du capital pour en faire un cadre d'analyse de l'écosystème des PME-PMI africaines. De cet objectif se dégagent trois spécifiques : le premier veut analyser le procès de concentration du capital chez Marx, le deuxième vise à confronter ce procès à la réalité économique des PME-PMI africaines. Enfin le troisième cherche à construire des orientations normatives pour renforcer leur viabilité et leur rôle dans le développement de l'Afrique.

Mots-clés : Concentration du capital, PME-PMI africaines, viabilité, orientations normatives

capital concentration in Marx: a reflection on the ecosystem of african small and medium-sized enterprises (SMES) and small and medium-sized industries (SMIS)

Abstract

The concentration of capital constitutes one of Marx's central themes regarding capitalism. He demonstrates that the development of capitalism inevitably leads to the concentration of capital in the hands of large enterprises. Smaller economic units are therefore doomed either to collapse or to be absorbed. In a global context of free trade, Marx's theory of the concentration of capital provides a theoretical framework for understanding the environment of Africa small and medium-sized enterprises –SMEs and small and medium-size industries (SMIs), hence this research question : to what extent does the marxian theory of the concentration of capital shed light on the situation of African SMEs and SMIs ? From this main question arise three others : How does Marx explain the process of capital concentration ? Are African SMEs and Mis at risk of disappearing ? What normative orientations should be developed to strengthen their viability and their role in Africa's development ? The general objective here is to revisit the marxian theory of the concentration of capital and use it as a framework for analyzing the ecosystem of African SMEs and SMIs. From this objective emerge three specific aims : the first seeks to analyze the process of capital concentration in Marx's thought ; the second aims to compare this

process with the economic reality of African SMEs and SMIs ; and finally, the third seeks to develop normative orientations to strengthen their viability and their role in Africa's development.

Keywords : Concentration of capital, African SMEs and SMIs, viability, normative orientations

Introduction

La concentration du capital constitue une des thématiques centrales des travaux de Karl Marx sur le mode de production capitaliste. Sa théorie de la concentration du capital repose sur des mécanismes structurels que sont la recherche incessante du profit, l'accumulation du capital et la concurrence exacerbée entre les entreprises. En analysant ces mécanismes structurels, Marx démontre que le développement du capitalisme conduit inévitablement à la concentration du capital entre les grandes entreprises. Il en résulte que les unités économiques de plus petite taille sont souvent condamnées à disparaître ou à être absorbées. Dans un contexte de mondialisation et de libre échange sur le continent, sa théorie de la concentration du capital semble nous offrir un cadre théorique pour réfléchir sur l'environnement des petites et moyennes entreprises (PME) et les petites et moyennes industries (PMI) africaines. De ce fait, nous sommes conduits à examiner cette question de recherche : en quoi la théorie marxienne de la concentration du capital éclaire-t-elle la situation des petites et moyennes entreprises (PME) et les petites et moyennes industries (PMI) africaines ? Elle se décline en trois questions subsidiaires : Comment Marx explique-t-il le procès de concentration du capital ? Les petites et moyennes entreprises (PME) et les petites et moyennes industries (PMI) africaines courent-elles le risque de disparaître ? Quelles orientations normatives faut-il construire pour renforcer leur viabilité et leur rôle dans le développement de l'Afrique ?

L'objectif général de cet article est de visiter à nouveaux frais la théorie marxienne de la concentration du capital pour en faire un cadre d'analyse de l'écosystème des PME-PMI africaines. De cet objectif se dégagent trois spécifiques : le premier veut faire un exposé analytique du procès de concentration du capital chez Marx, le deuxième vise à confronter la théorie de la concentration du capital à la réalité économique des PME-PMI africaines. Enfin le troisième cherche à construire des orientations normatives pour renforcer leur viabilité et leur rôle dans le développement de l'Afrique.

1. Le procès de concentration du capital chez Marx

Comme l'a si bien noté Henri Nadal (1994 : 49) dans ses travaux sur Marx, la concurrence est une « donnée historiquement limitée, spécifiquement développée dans la société bourgeoise et la spécifiant à son tour ». Marx qui fait de la société capitaliste son objet d'étude particulier et quasi-obsessionnel, mène une solide réflexion sur cette concurrence en tant rapport social et

économique structurel du capitalisme. Marx observe que la concurrence entre les capitalistes engendre une contradiction socio-économique de type darwinien marquée par une logique de sélection et de survie des plus forts : c'est la concentration du capital.

Dans les pays où la civilisation moderne s'est développée, il s'est formé une nouvelle couche de petits bourgeois. Intermédiaire entre le prolétariat et la bourgeoisie, elle sert de complément à la société bourgeoise ; [...] ; cependant, la concurrence précipite constamment les individus de cette classe dans le prolétariat. Qui pis est, avec le développement de la grande industrie, ils voient approcher le moment où ils disparaîtront complètement. (K. Marx et F. Engels, 1963 : 185)

Ce passage du *Manifeste du parti communiste* annonce la théorie de la concentration du capital chez Marx. Il faut entendre par concentration du capital, le processus par lequel les capitaux existants (capital financier, moyens de production, pouvoir techno-scientifique) se regroupent progressivement entre les mains d'un nombre réduit d'individus et d'entreprise. Chez Marx, la théorie de concentration du capital forme l'un des piliers de sa critique de la société capitaliste construite dans ses œuvres majeures, notamment le *Capital* et les *Grundrisse*.

Cette théorie, en effet, s'inscrit dans une vision matérialiste et dialectique du développement économique, selon laquelle le capitalisme est un mode de production fondé sur un processus dynamique structuré par des contradictions internes et des tendances inhérentes. Marx observe que le capital, en cherchant à s'accumuler et à se reproduire, engendre une concurrence féroce entre les capitalistes. Cette concurrence polarise progressivement le capital entre les grandes entreprises dominantes, créant ainsi des concentrations de richesse et de pouvoir économique qui renforcent leur hiérarchie et leur domination socio-économique. Cette dynamique, loin d'être contingente, résulte des mécanismes structurels propres à la logique du capitalisme, qui tend à éliminer de la compétition les agents économiques faibles et à consolider le monopole des capitaux les plus considérables.

L'analyse marxienne dépasse ainsi l'étude purement descriptive de l'économie pour proposer une lecture philosophique de la production et de la répartition du capital, en révélant les liens entre accumulation matérielle, rapports de force et hiérarchie sociale.

Marx insiste sur le fait que cette concentration n'est pas le résultat d'une politique intentionnelle, mais la conséquence d'un mécanisme structurel : dans un environnement concurrentiel, les entreprises cherchent à maximiser leurs profits.

Lorsqu'on se réfère à l'étude que Marx fait de la cellule de base de la société capitaliste, c'est-à-dire la marchandise, on découvre, en effet, que la valorisation du capital, en tant que valeur en procès, tient de deux moments essentiels : le moment de la production et celui de la circulation. C'est dans le procès de production que la plus-value se produit à partir du temps de travail non payé au travailleur. Mais la valeur produite, dans le procès de production, est encore virtuelle. Il

faut qu'elle passe par le procès de circulation pour se réaliser. Et le procès de circulation n'est rien d'autre que l'arrivée de la marchandise sur le marché et sa consommation. Il en résulte que le temps de circulation de la marchandise est très important pour l'ensemble du processus de valorisation du capital. D'où, il faut veiller à ce que ce temps soit le plus court possible. Mais comment peut-on réussir le raccourcissement du temps de circulation de la marchandise dans un contexte de concurrence capitaliste ? Marx répond que c'est par le jeu des prix sur le marché que les capitalistes chercheront à résoudre la question du raccourcissement du temps de circulation de la marchandise. (A. B. Diomand, 2016 : 20)

Le jeu des prix se traduit par la concurrence autour des prix : vendre moins cher que son concurrent : « pour qu'un capitaliste puisse en battre un autre et s'emparer de son capital, il faut qu'il vende moins cher que lui » (K. Marx, 1963 : 122). Mais comment est-ce que cela est possible sans se ruiner ? Pour qu'un capitaliste arrive à vendre son cher pour éliminer son concurrent, il faut qu'il réduise ses coûts de production.

Sa réduction implique alors la réduction du temps socialement nécessaire à la production. De ce fait la concurrence industrielle, en tant que support de la concurrence commerciale, consiste dans la course à la réduction de ce temps par la révolution continue des conditions temporelles de production. Le mode de production capitaliste s'annonce ainsi comme une économie de temps, c'est-à-dire une économie dont la tendance est à la réduction continue du temps socialement nécessaire à la production. C'est pourquoi il fait de la révolution continue des moyens techniques de production une obsession. (A. B. Diomand, 2016, pp. 22-23)

Il est clair que chaque entreprise, confrontée à la nécessité de survivre sur le marché, cherche sans cesse à accumuler du capital et à réduire ses coûts de production. Ce qui engendre incontestablement une pression constante pour accroître la productivité et l'efficacité. Il s'ensuit que les entreprises, incapables de suivre ce rythme effréné, voient leur part de marché se rétrécir, leurs profits s'éroder et leur existence menacée. Pour le dire autrement, cette compétition hautement serrée entre les capitalistes, même si elle a l'avantage de stimuler l'efficacité de l'économie bourgeoise, conduit simultanément à l'absorption ou à l'élimination des unités économiques moins performantes, faute de ressources suffisantes pour survivre. La logique concurrentielle produit ainsi un double effet : elle stimule l'innovation et l'efficacité, mais elle consolide dans le même temps la domination des acteurs déjà puissants et marginalise les entreprises plus faibles :

Les couches moyennes petits industriels, marchands et rentiers, artisans et paysans, toutes ces classes sombrent dans le prolétariat, soit, que leur petit capital ne leur permette pas d'employer les procédés de la grande industrie et qu'ils succombent à la concurrence des capitalistes plus puissants, soit que leur savoir-faire se trouve déprécier par les nouvelles méthodes de production. (K. Marx et F. Engels, 1963 : 169)

Avec Marx, nous constatons ainsi que l'accroissement de la taille des entreprises, la fusion de capitaux et la domination des acteurs les plus puissants constituent des manifestations structurelles de la tendance du capitalisme. La concentration du capital englobe alors l'ensemble

des moyens de production et des rapports économiques capitalistes, créant des monopoles et des oligopoles qui dominent le marché et structurent les relations sociales autour du pouvoir économique.

Elle traduit donc un mouvement de polarisation et de sélection naturelle, au sens darwiniste du terme, où seules les entreprises capables d'investir massivement dans l'innovation des moyens de production, d'augmenter leur productivité et de résister à la concurrence, survivent ; tandis que les entreprises moins capitalisées disparaissent ou sont intégrées dans des ensembles plus vastes. « Il va de soi que le petit industriel ne peut soutenir une guerre où il faut avant tout produire sur une échelle toujours croissante ; où il faut être non pas un petit, mais un gros industriel ». (K. Marx, 1963 : 128). La logique du capital, selon Marx, engendre inévitablement un mouvement d'exclusion des petites et moyennes entreprises et des petites et moyennes industries. Ce mécanisme, comme on le voit, n'est pas limité à des secteurs ou à des périodes historiques spécifiques : il est inhérent au capitalisme industriel et financier, depuis la révolution industrielle jusqu'aux économies mondialisées contemporaines. Les grandes entreprises, en accumulant des capitaux et des moyens de production, acquièrent une capacité disproportionnée à orienter les choix économiques et imposer des conditions sur les marchés. Les petites unités, quant à elles, sont souvent contraintes à une existence précaire. Marx interprète cette dynamique comme l'expression d'une loi structurelle du capitalisme : la richesse et le pouvoir se concentrent naturellement, reflétant les inégalités inhérentes à la propriété privée des moyens de production et à la logique de **profit maximal**.

La théorie marxienne de la concentration du capital garde toute sa pertinence. Les mécanismes décrits par Marx, la concurrence entre grands acteurs et petits capitalistes, se révèlent dans la pression exercée par les multinationales sur les petites et moyennes entreprises et petites et moyennes industries locales, dans l'inégal accès au financement et aux technologies ainsi que dans l'accaparement des ressources naturelles. La théorie marxienne de la concentration du capital fournit un outil analytique puissant pour cerner les dynamiques structurelles du capitalisme. Elle éclaire la polarisation entre grandes entreprises et petites unités économiques, explique les mécanismes de domination et d'exclusion et met en évidence les conséquences sociales et productives de l'accumulation du capital. Elle permet de comprendre pourquoi, malgré la diversité culturelle et institutionnelle, certaines tendances structurelles du capitalisme restent constantes : les petites unités économiques sont systématiquement confrontées à des obstacles matériels et financiers qui limitent leur croissance, tandis que les grandes entreprises accumulent les capitaux et renforcent leur domination. Cette analyse

structurelle fournit un cadre conceptuel pour évaluer les PME et PMI africaines dans un contexte marqué par la compétition mondiale.

En somme, les travaux de Marx sur la concentration du capital s'avèrent particulièrement pertinents pour analyser la situation des PME et PMI africaines, confrontées à des défis économiques, institutionnels et technologiques similaires à ceux observés dans les économies industrialisées du XIX^e siècle, mais dans un contexte de mondialisation et de dépendance.

2. La théorie de la concentration du capital de Marx et les PME-PMI africaines

L'analyse marxienne de la concentration du capital trouve une résonance particulière lorsqu'on la confronte à la réalité des petites et moyennes entreprises (PME) et des petites et moyennes industries (PMI) africaines. Celles-ci occupent une place centrale dans les économies du continent : elles constituent la majorité du tissu productif, assurent une part importante de l'emploi formel et informel, et participent à la création de valeur locale. Pourtant, malgré leur importance économique et sociale, les PME et PMI africaines demeurent structurellement fragiles et confrontées à des contraintes qui entravent leur croissance et leur pérennité. Le contexte africain, marqué par l'héritage colonial, la dépendance économique, la mondialisation néolibérale et la faiblesse institutionnelle de nombreux États, créent ces contraintes et placent les PME et PMI dans une position structurellement défavorable face aux grands acteurs économiques nationaux et internationaux.

La première difficulté majeure à laquelle sont confrontées les PME et PMI africaines réside dans l'accès au capital. Dans la perspective marxienne, le capital n'est pas seulement une ressource matérielle, mais une puissance sociale permettant de commander le travail, d'investir dans les moyens de production et de se maintenir dans la concurrence. Le crédit est analysé par Marx comme « une aide à l'accumulation ». (K. Marx, 1963 : 1139). Le procès classique d'accumulation du capital exige, en effet, une longue période de gestation et un enfantement douloureux. « Le développement de la production capitaliste enfante » alors « cette puissance tout à fait nouvelle » ». (K. Marx, 1963 : 1139) qu'est le crédit pour contourner la longue période de gestation et éviter l'enfantement douloureux du capital. Ainsi, le crédit permet aux capitalistes « d'étendre l'échelle de leur opération ». ». (K. Marx, 1963 : 1139).

Or, les PME-PMI africaines souffrent d'un accès limité au crédit, à l'investissement et aux financements de long terme. Les systèmes bancaires, souvent hérités des structures coloniales et orientés vers le financement du commerce d'import-export ou des grandes entreprises, se montrent réticents à soutenir des structures jugées risquées, peu capitalisées ou insuffisamment formalisées. Cette exclusion financière constitue un mécanisme de

concentration du capital : les ressources financières tendent à se concentrer entre les mains des acteurs déjà puissants, tandis que les PME demeurent confinées dans une économie de survie, incapables d'accumuler le capital nécessaire à leur développement. À la lumière de du procès de concentration du capital développé par Marx, cette situation témoigne d'une loi structurelle du capitalisme : « Il va de soi que le petit industriel ne peut soutenir une guerre où il faut avant tout produire sur une échelle toujours croissante ; où il faut être non pas un petit, mais un gros industriel ». (K. Marx, 1963 : 228). Il en résulte que les chefs des PME-PMI auront du mal à « sauver leur existence comme classes moyennes menacée de ruine ». (K. Marx, et F. Engels, 1963 : 171).

À cette contrainte financière s'ajoute une faiblesse technologique et productive qui renforce la vulnérabilité des PME et PMI africaines. Dans la logique marxienne, la concentration du capital est indissociable du progrès technique, qui favorise les entreprises capables d'investir dans des machines, des infrastructures et des innovations productives. En effet, chaque capitaliste, pour offrir, sur le marché, des biens à bas prix et en même temps faire du profit, va chercher à déjouer sans cesse la concurrence entre ses pairs par l'emploi des machines soumises à la loi de la révolution constante. De ce fait « il multiplie les procédés de division du travail, les machines nouvelles et plus coûteuses, qui produisent à meilleur marché. Il n'attend plus que la concurrence ait démodé les anciennes machines ». (K. Marx, 1963 : 225). Les grandes entreprises, notamment les multinationales, disposent de moyens considérables pour moderniser leurs outils de production, réduire les coûts unitaires et accroître leur productivité. À l'inverse, les PME africaines opèrent souvent avec des technologies obsolètes, une faible mécanisation et une organisation du travail peu optimisée. Cette asymétrie technologique et organisationnelle produit un cercle vicieux en ce sens que la faible productivité des PME-PMI limite leur rentabilité, laquelle restreint leur capacité d'investissement, accentuant de ce fait l'abîme avec les grandes entreprises.

La mondialisation économique renforce encore ces dynamiques de concentration du capital. L'ouverture des marchés africains, souvent imposée dans le cadre des politiques d'ajustement structurel et des accords commerciaux internationaux, a exposé les PME et PMI locales à une concurrence directe avec des entreprises étrangères hautement capitalisées. Qui pis plus est que ces entreprises, non seulement bénéficient de ressources financières et technologiques supérieures, mais ont les soutiens institutionnels, juridiques et diplomatiques de leurs États d'origine. Dans une perspective marxienne, cette situation illustre la transposition de la concurrence capitaliste à l'échelle mondiale, où les rapports de force entre capitaux se jouent désormais au-delà des frontières nationales. Les PME africaines, privées des moyens de se

protéger ou de se développer dans un environnement concurrentiel inégal, subissent une forme de darwinisme économique qui favorise la concentration du capital au profit des acteurs très puissants.

Un autre aspect essentiel de la problématique des PME et PMI africaines réside dans leur insertion limitée dans les chaînes de valeur régionales et internationales. La concentration du capital, telle qu'analysée par Marx, implique également une concentration du contrôle sur les circuits de production et de distribution. Les grandes entreprises dominent les marchés, fixent les normes, contrôlent l'accès aux réseaux commerciaux et imposent des conditions souvent défavorables aux petits producteurs. Les PME africaines, cantonnées à des segments à faible valeur ajoutée, peinent à s'intégrer dans des chaînes de production plus vastes qui pourraient leur permettre de croître et de se moderniser. Cette marginalisation structurelle reproduit une forme de dépendance économique, où les petites unités restent subordonnées aux grandes entreprises, tant sur le plan productif que commercial.

Toutefois, il serait réducteur d'adopter une lecture strictement déterministe de la situation des PME et PMI africaines. La théorie marxienne, bien qu'elle mette en lumière des tendances structurelles puissantes, n'exclut pas la possibilité de contre-mouvements et de régulations. Les PME africaines développent souvent des stratégies d'adaptation et de résistance face à la concentration du capital : mutualisation des ressources, création de coopératives, recours aux réseaux informels de solidarité, innovations organisationnelles adaptées aux contraintes locales. Ces pratiques peuvent être interprétées comme des tentatives de contournement des logiques dominantes du capitalisme global, illustrant la capacité des acteurs locaux à inventer des formes alternatives d'organisation économique. Néanmoins, ces stratégies demeurent fragiles et insuffisantes sans un cadre institutionnel et politique favorable.

En définitive, l'étude des PME-PMI africaines à la lumière de la théorie marxiste de la concentration du capital révèle une contradiction essentielle. Les PME apparaissent simultanément comme des moteurs de développement local et comme des acteurs fragilisés par la logique même du capitalisme mondial. La pensée de Karl Marx permet alors de comprendre que les difficultés des PME africaines ne relèvent pas uniquement de problèmes de gestion ou d'organisation, mais d'un système économique structurellement orienté vers l'accumulation et la centralisation des richesses. Dès lors, la question fondamentale devient celle des conditions politiques, économiques et sociales capables de permettre aux PME-PMI africaines de devenir de véritables instruments de souveraineté économique plutôt que de simples rouages périphériques du capitalisme global.

3. Contribution normative au renforcement de la viabilité et du rôle des PME-PMI dans l'économie africaine

Comme nous l'avons vu, le développement des PME-PMI africaines face au phénomène de concentration du capital analysé par Karl Marx constitue de nos jours l'une des préoccupations majeures du développement économique du continent africain. Dans la pensée marxienne, le capitalisme repose sur une dynamique interne d'accumulation qui conduit progressivement à la domination économique d'un petit nombre d'acteurs disposant d'un capital toujours plus important. Selon Marx, la concurrence capitaliste ne produit pas naturellement l'équilibre, mais plutôt l'élimination progressive des petits producteurs par les grandes entreprises capables d'investir davantage, de produire à moindre coût et de contrôler les marchés.

Les couches moyennes petits industriels, marchands et rentiers, artisans et paysans, toutes ces classes sombrent dans le prolétariat, soit, que leur petit capital ne leur permette pas d'employer les procédés de la grande industrie et qu'ils succombent à la concurrence des capitalistes plus puissants, soit que leur savoir-faire se trouve déprécier par les nouvelles méthodes de production ». (K. Marx et F. Engels, 1963 : 169)

Ainsi « pour un capitaliste vivant, plusieurs capitalistes morts ». (K. Marx, 1963 : 1706). Le capital tend inévitablement vers la concentration. Cette logique est particulièrement visible dans le contexte contemporain de mondialisation où les multinationales et les groupes financiers dominant largement les économies nationales, notamment en Afrique. Dans ce contexte, les PME-PMI africaines apparaissent souvent fragiles, dépendantes et vulnérables face à la puissance du grand capital. Dès lors, la question fondamentale est de savoir quelles solutions peuvent permettre aux PME-PMI africaines de survivre, de se développer et de devenir de véritables instruments de souveraineté économique. Les réponses que nous tenterons de donner à cette question, vitale pour les PME-PMI africaines, ne s'aligneront pas sur les réponses de Marx au phénomène de concentration du capital. En effet, il préconise la révolution du prolétariat pour mettre fin au phénomène de concentration du capital en vue de créer un nouveau mode de production marqué par « la coopération et la possession commune de tous les moyens de production, y compris le sol ». (K. Marx, 1963 : 1240)

Mais, pour nous la viabilité des PME-PMI dans l'économie africaine réside premièrement dans le renforcement du rôle stratégique des États africains dans l'économie. La pensée libérale considère généralement que le marché est capable de réguler lui-même les activités économiques par le jeu de la concurrence. Cependant, les faits économiques montrent que la concurrence favorise principalement les détenteurs des plus grands capitaux. Les PME-PMI africaines, qui disposent de ressources financières et des moyens technologiques limités,

ne peuvent donc pas affronter seules les grandes entreprises multinationales. Dans ces conditions, l'État doit intervenir comme acteur économique majeur afin de corriger les déséquilibres structurels du marché. Cette intervention peut prendre plusieurs formes. D'abord, l'État doit mettre en place des politiques fiscales favorables aux PME-PMI, notamment à travers des exonérations fiscales temporaires, des réductions d'impôts ou des mécanismes de soutien à l'investissement. Ensuite, les pouvoirs publics doivent réserver une partie des marchés publics aux entreprises locales afin de leur garantir des débouchés économiques stables. En outre, l'État doit protéger certaines industries naissantes contre la concurrence étrangère excessive, notamment dans les secteurs stratégiques comme l'agroalimentaire, le textile ou la transformation industrielle. Sans cette protection, les PME et PMI africaines risquent d'être rapidement éliminées par les produits importés à bas coût provenant des grandes puissances industrielles.

Par ailleurs, le développement des infrastructures constitue une condition essentielle pour renforcer les PME-PMI africaines. Dans de nombreux pays africains, les entreprises souffrent d'un déficit énergétique, d'un mauvais état des routes, d'un accès limité aux infrastructures numériques et de coûts logistiques très élevés. Ces difficultés augmentent les coûts de production et réduisent la compétitivité des entreprises locales. L'État doit donc investir massivement dans les infrastructures de transport, d'énergie et de communication afin de créer un environnement économique favorable à l'activité des PME-PMI. Une entreprise ne peut prospérer durablement dans un environnement marqué par l'instabilité énergétique et l'insuffisance des équipements publics.

Une autre solution fondamentale concerne le financement des PME-PMI. Chez Karl Marx, le capital financier joue un rôle central dans le processus de concentration économique. Celui qui contrôle le crédit contrôle indirectement la production et l'économie. Or, les PME africaines rencontrent généralement de grandes difficultés d'accès au financement bancaire. Les banques commerciales considèrent souvent ces entreprises comme trop risquées et exigent des garanties que les entrepreneurs ne possèdent pas. Les taux d'intérêt sont également très élevés, ce qui limite les capacités d'investissement des petites entreprises. Face à cette situation, il devient nécessaire de créer des mécanismes de financement adaptés aux réalités africaines. Les États africains peuvent ainsi mettre en place des banques publiques de développement, des fonds souverains ou des institutions spécialisées dans le financement des PME-PMI. Ces structures pourraient accorder des crédits à faible taux d'intérêt et soutenir les projets innovants dans les secteurs productifs. Le développement du microcrédit, des coopératives financières et

des systèmes communautaires d'épargne peut également permettre de réduire la dépendance vis-à-vis des grandes institutions financières internationales.

L'intégration régionale africaine, par la ZLECAF, constitue également une réponse importante à la concentration du capital mondial. Les grandes multinationales dominent les marchés parce qu'elles disposent d'une présence internationale et d'un immense espace économique. À l'inverse, les PME et les PMI africaines restent souvent limitées à des marchés nationaux étroits et fragmentés. Cette faiblesse réduit leur capacité de croissance et leur compétitivité. Dans ce contexte, l'intégration économique africaine apparaît comme une nécessité stratégique. Grâce à cette intégration, les PME et les PMI pourraient développer des chaînes de production régionales, élargir leurs débouchés commerciaux et réaliser des économies d'échelle. Une entreprise ivoirienne, nigériane ou kenyane isolée reste fragile face aux multinationales ; mais une entreprise intégrée dans un espace économique africain unifié peut gagner en puissance économique et en capacité concurrentielle. L'intégration régionale permet également de renforcer la coopération entre États africains dans les domaines industriels, financiers et technologiques.

En outre, le développement des PME-PMI africaines suppose une transformation structurelle des économies africaines à travers l'industrialisation locale et la transformation des matières premières. L'Afrique demeure principalement exportatrice de produits bruts : cacao, café, coton, pétrole, minerais ou bois. Ces matières premières sont généralement transformées dans les pays industrialisés avant d'être revendues à forte valeur ajoutée sur les marchés internationaux. Ce modèle économique maintient l'Afrique dans une position de dépendance et renforce la concentration mondiale du capital industriel dans les pays développés. Pour sortir de cette logique, les États africains doivent encourager la création de PMI capables de transformer localement les ressources naturelles. Transformer le cacao en chocolat, le coton en textile ou les minerais en produits manufacturés permettrait non seulement de créer des emplois, mais aussi de retenir une plus grande partie de la richesse produite sur le continent. Cette industrialisation locale favoriserait l'émergence d'un capital productif africain capable de concurrencer progressivement les entreprises étrangères.

Le développement technologique et la formation représentent également des leviers essentiels. Dans le système capitaliste moderne, la domination économique repose largement sur la maîtrise de la technologie, de l'innovation et du savoir. C'est ce qui justifie la création des « écoles polytechniques, agronomiques, etc. » dans la société bourgeoise. C'est justement parce que la bourgeoisie connaît la haute valeur de la technologie qu'elle « n'a donné aux prolétaires que l'ombre de l'enseignement professionnel » tandis qu'elle créait « pour ses fils les

écoles polytechniques, agronomiques, etc. ». (K. Marx, 1963 : 992). Les grandes entreprises multinationales disposent de moyens considérables de recherche et développement et de brevets. Les PME africaines, en revanche, souffrent souvent d'un déficit technologique important. Pour réduire cet écart, les États doivent investir dans l'éducation technique, la recherche scientifique et les technologies numériques. Les universités africaines doivent être davantage connectées aux besoins de l'économie productive. Il est également nécessaire de développer des incubateurs, des centres d'innovation et des programmes d'accompagnement des jeunes entrepreneurs. Le numérique offre aujourd'hui de nouvelles opportunités aux PME-PMI africaines dans les domaines du commerce électronique, des services financiers mobiles et de l'économie digitale. Toutefois, sans formation adaptée et sans infrastructures technologiques suffisantes, ces opportunités risquent d'être accaparées par les grandes plateformes étrangères.

Par ailleurs, une solution importante réside dans le développement des coopératives et des formes d'économie solidaire. La logique capitaliste classique repose sur l'individualisme et la concurrence permanente entre les acteurs économiques. Pourtant, les réalités africaines sont souvent marquées par des traditions communautaires et des solidarités collectives. Le concept d'Ubuntu signifie que « notre humanité est liée à celle des autres, et elle grandit à mesure que nous reconnaissons cette interdépendance » (Ngomane, 2019 : 24) traduit bien cette réalité. En effet, Ubuntu met en relief l'idée selon laquelle c'est ensemble que nous faisons l'humanité. Il s'oppose ainsi à l'individualisme de l'homo œconomicus caractérisé par la rationalité et l'égoïsme.

À rebours d'une pensée qui part du sujet rationnel, égoïste et en constante concurrence avec les autres, l'Ubuntu propose de penser l'homme à partir de la relation, comme un être dont l'identité et l'existence, sous toutes ses formes, se construisent dans le lien avec les autres. Les PME-PMI africaines peuvent ainsi tirer profit de cette spécificité anthropologique et culturelle en développant des formes de coopération économique. Les PME-PMI pourraient de ce fait constituer des réseaux ou des consortiums pour mutualiser leurs achats, partager leurs infrastructures, développer des coopératives de crédit, de fonds communautaires d'investissements et des stratégies commerciales communes. Les petites entreprises mises donc en réseaux peuvent acquérir une capacité économique plus importante face aux grands groupes industriels. Ce qui veut dire que les solutions au problème de la concentration du capital en Afrique ne peuvent être purement techniques, politique ou économiques. Elles impliquent aussi des réponses culturelles ancrées dans le monde vécu du continent.

Conclusion

En définitive, l'analyse de l'écosystème des PME et PMI africaines à la lumière de la théorie marxienne de la concentration du capital révèle que leurs difficultés ne relèvent pas d'un manque d'initiative ou de compétence, mais de contraintes structurelles profondes inscrites dans le fonctionnement du capitalisme global. L'accès inégal au capital, la domination technologique, la concurrence internationale asymétrique et la faiblesse institutionnelle contribuent à reproduire une hiérarchie économique qui marginalise les petites unités productives. La pensée de Marx offre ainsi un cadre critique très éclairant pour comprendre la vulnérabilité des PME africaines. La pensée de Karl Marx montre que la concentration du capital est une tendance intrinsèque du capitalisme. Elle ouvre aussi la voie à une réflexion normative sur les conditions d'un développement plus inclusif, fondé sur la régulation du capital, la solidarité économique ancrée dans le monde vécu des peuples africains. Dès lors, le développement durable des PME-PMI africaines exige une combinaison de protection publique, d'intégration régionale, de financement autonome, d'industrialisation locale, de progrès technologique et de solidarité économique. Ce n'est qu'à cette condition que les PME-PMI africaines pourront devenir de véritables acteurs de souveraineté économique et non de simples instruments périphériques du capitalisme mondial.

Références bibliographiques

- BENETTI Carlo, 1974, *L'accumulation dans les pays capitalistes sous-développés*, Paris, éd. Anthropos, 330 p.
- AGBODJAN Prince Hervé et JOSSE Léon, 2024, *La ZLECAF: renforcer les capacités et partager les connaissances pour un développement économique inclusif et durable*, Montréal, éditions JFD, 170 p.
- BOUBAKARY Ben, 2022, « Résilience entrepreneuriale et performance, des PME en Afrique : une analyse exploratoire dans le contexte camerounais », *Revue, Management et Avenir*, Vol. 2022/1. N°127, p. 131-154
- BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL, 2013, *Rapport mondial sur le travail des enfants, Vulnérabilité économique, protection sociale et lutte contre le travail des enfants*, Genève, 116 p.
- DIOMAND Aïkpa Benjamin, 2016, *Marx, la mondialisation, le destin du capitalisme et l'Afrique*, Paris, L'Harmattan, 230 p.
- FONGANG David, 2014, *La PME en Afrique, Essai d'une définition commune*, Paris, L'Harmattan, 168 p.
- MANDEL Ernest, 1975, *Initiation à la théorie économique marxiste*, Paris, Les Cahiers du Centre d'Etudes socialistes, 49 p.

MARX Karl et ENGELS Friedrich, 1963, « Manifeste du parti communiste » in Karl Marx, *Œuvres I économie I*, trad. Rubel (M), Paris, Gallimard, 2000 p.

MARX Karl, 1963, « Contribution à la critique de l'économie politique » in Karl Marx, *Œuvres I économie I*, trad. Rubel (M), Paris, Gallimard, Gallimard, 2000 p.

MARX Karl, 1963, « Le Capital », in Karl Marx, *Œuvres I économie I*, trad. Rubel (M), Paris, Gallimard, Gallimard, 2000 p.

MUNGI Ngomane. (2019). Ubuntu, je suis car tu es : Leçons de sagesse africaine. Traduit de l'anglais (Afrique du Sud) par Chloé Royer, Paris, Harper Collins, 320 p.

VARGA Eugène, 1961, Le Capital de Marx et le capitalisme moderne, *Revue Communist*, Vol. 2 N°17, p. 408-430